

Proposition présentée par les députés:

M^{mes} et MM. Christian Brunier, Laurence Fehlmann

Rielle, Alain Etienne, Carlo Sommaruga, Sami

Kanaan et Antoine Droin

Date de dépôt: 11 novembre 2002

Messagerie

Proposition de motion pour un musée d'ethnographie régional

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant:

- que le patrimoine du Musée d'ethnographie à Genève n'est pas mis suffisamment en valeur ;
- que le refus des opposant-e-s au Musée d'ethnographie à la place Sturm reposait principalement sur des considérations d'emplacement, de coûts, de muséographie et/ou de concept architectural, et non pas sur le principe même de réaliser un nouveau musée d'ethnographie ;
- la difficulté de trouver un terrain constructible susceptible d'accueillir un tel musée et étant proche de lignes de transports publics efficaces ;
- que l'avenir de Genève et de la région se construira dans une vision transfrontalière ;
- que le projet d'une voie ferrée efficace reliant Annemasse - Eaux-Vives - La Praille – Cornavin - Cointrin, et le développement du réseau de tram vont se réaliser, et, de ce fait, vont renforcer les liens entre Genève et Annemasse ;
- l'utilité de développer une politique culturelle régionale ;
- que le concept de l'aménagement cantonal prévoit l'ouverture sur la région ;

- que Annemasse veut développer, prochainement, vers sa gare, une nouvelle zone rassemblant infrastructures ferroviaires, pôle économique, commerces, logements, parking d'échange, établissements publics, dont des installations culturelles ;

invite le Conseil d'Etat

à étudier, avec les Autorités françaises (annemassiennes, régionales et nationales), la Confédération helvétique, la Ville de Genève, les communes genevoises, les associations culturelles actives dans l'ethnographie et les privés intéressés, la création d'un musée d'ethnographie régional dans la future zone de développement à proximité de la gare d'Annemasse.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les député-e-s,

La collection du Musée d'ethnographie de Genève est exceptionnelle. Elle représente la 2^e collection de notre pays et rassemble plus de 100 000 objets. Installée, au début du XX^e siècle, dans la Villa Plantamour, elle a déménagé, ensuite, dans une ancienne école au boulevard Carl-Vogt. L'annexe de Conches est venue par la suite en support. Depuis plus de 60 ans, le Musée cherche de nouveaux espaces pour présenter convenablement son patrimoine, mais aussi pour conserver ses objets dans des conditions garantissant leur bon état.

L'exiguïté est la caractéristique de ce musée qui n'a, par exemple, pas de salle de conférence publique, peu de surfaces d'expositions et des bureaux datant d'un autre siècle. De plus, les dépôts de ces objets sont éparpillés dans tout Genève et ne permettent pas une conservation adéquate. Cela occasionne de nombreux transports, des coûts importants et des dégradations multiples.

Il est donc urgent de rassembler les lieux de stockage et les différents services de ce musée, d'offrir des conditions de travail, aux collaboratrices et collaborateurs, dignes de ce nom, mais, surtout, d'offrir au public des lieux d'expositions, de conférence et d'activités pédagogiques à la hauteur des objets composant la collection de ce musée.

Cet établissement faisant partie intégrante de la diversité culturelle genevoise et régionale, un projet de nouveau musée à la place Sturm a été élaboré, il y a plusieurs années, puis attaqué par voie de référendum, avant d'être refusé, en décembre 2001, par les citoyennes et citoyens de la Ville de Genève. Malgré ce refus, il faut souligner que partisans et opposants étaient d'accord sur quelques points cruciaux : le musée actuel ne correspond plus aux besoins actuels de la population, sa collection n'est pas assez mise en valeur et, dans ce contexte, la réalisation d'un nouveau musée est indispensable. Les divergences portaient sur d'autres aspects tels que le lieu choisi, le concept d'animation du musée, le projet architectural sélectionné et/ou les coûts.

Depuis, la Ville de Genève a esquissé un projet qui ne semble pas du tout convenir au gouvernement cantonal. Les décideurs restent en panne d'idées, tout en continuant à souligner l'utilité d'un tel projet.

Il faut dire que la problématique est ardue. Le territoire genevois est minuscule. Il est donc difficile de trouver une surface acceptable pour une telle réalisation et proche de lignes de transports publics efficaces.

Et si nous avons une vision plus globale et nous nous mettions à penser un peu plus régionalement au moment où les bilatérales se mettent en place et que tout le monde reconnaît que l'avenir sera régional ou sera fort difficile ? Le développement d'une politique globale régionale est chaotique pour l'instant. Le seul moyen de la faire progresser est de réaliser des projets concrets, pour convaincre chacune et chacun du bien-fondé d'une telle démarche.

Annemasse, dès 2005, va développer et restructurer la zone autour de sa gare. En effet, avec la construction du tunnel Eaux-Vives/La Praille, la gare d'Annemasse va être fortement dynamisée. A cela s'ajoutent des projets transfrontaliers de tram, et de revitalisation de la ligne ferroviaire du Tonkin, donnant ainsi une impulsion gigantesque au rail dans la région sud lémanique. La gare d'Annemasse va jouer un rôle important dans cette dynamique. Les Autorités annemassiennes prévoient d'installer autour de ce lieu de nouvelles infrastructures ferroviaires, un parking, des commerces, des entreprises, des logements, mais aussi des établissements publics. La culture aura une place importante dans ce nouveau pôle de développement.

L'idée de cette motion est donc simple. Alors que les Autorités d'Annemasse définissent le contenu de cette nouvelle zone, qu'elles envisagent d'installer des établissements culturels d'importance, n'est-ce pas le moment d'ouvrir la discussion avec elles pour construire un partenariat, dans lequel tout le monde sortirait gagnant et permettrait à notre région de bénéficier d'un grand et intéressant musée d'ethnographie ?

Evidemment, afin de ne pas brader ce patrimoine, il est indispensable de créer une fondation transfrontalière, composée proportionnellement aux apports des différents partenaires, ayant comme but de gérer ce futur espace culturel et de préserver ces collections.

Dans une telle perspective, il est fort probable que nous pourrions aussi associer nos moyens tant de l'Etat de Genève, de la Ville de Genève, des Autorités annemassiennes, que des autres communes genevoises, de la Confédération helvétique, des privés, de la Région Rhône-Alpes et de l'Etat français.

Parce que nous pensons que la région doit se construire dès aujourd'hui, nous vous invitons, Mesdames et Messieurs les député-e-s, à soutenir cette motion afin de valoriser notre patrimoine ethnographique, de répondre aux attentes de la population et de créer des synergies porteuses d'espoir pour l'avenir.